

Observatoire suisse de la formation professionnelle

Emploi de rêve ou étape intermédiaire ?

Par **Ines Trede**, responsable de l'Observatoire de la formation professionnelle, IFFP

Un quart des assistantes/assistants en soins et santé communautaire reste à long terme fidèle à sa profession. Mais la grande majorité poursuit vers le niveau tertiaire en santé. Tels sont les résultats de la première étude nationale sur les carrières que l'Observatoire suisse de la formation professionnelle OBS IFFP et l'Organisation faïtière nationale du monde du travail en santé OdASanté ont fait connaître à l'occasion d'une journée consacrée à ce thème.

La profession d'assistant/assistante en soins et santé communautaire (ASSC) est l'une des plus fréquemment choisies par les jeunes gens en Suisse. Si, une fois formés, environ un quart d'entre eux y restent fidèles, plus de la moitié travaillent cinq ans plus tard dans une profession tertiaire de la santé, majoritairement

Étude nationale

Les données relatives au parcours professionnel des assistantes/assistants en soins et santé communautaire (ASSC) sont issues d'une étude nationale sur les carrières menée auprès de 2000 ASSC ayant obtenu leur CFC en 2011. Celle-ci a été conduite sur cinq ans par l'Observatoire suisse de la formation professionnelle OBS IFFP en collaboration avec l'Organisation faïtière nationale du monde du travail en santé OdASanté. Ses conclusions ont été présentées par les auteurs à Berne le 22 septembre 2017.

celle d'infirmier/infirmière.

Le transfert vers le tertiaire est plus fréquent chez les ASSC que parmi les assistantes/assistants socio-éducatifs (ASE). Selon une étude des HEP de Zurich et de Saint-Gall en effet, c'est le cas de 20 pour cent seulement des ASE dans les quatre ans suivant le CFC. Cette différence tient notamment au système. Les ASSC sont très demandées sur le marché du travail, mais aussi par les écoles supérieures et les HES formant aux soins infirmiers. La branche santé doit donc promouvoir à la fois le maintien

dans la profession et le transfert vers le degré tertiaire. Pour réussir ce pari, le nombre de personnes restant dans le domaine de la santé doit encore s'élever.

Favoriser le retour à la vie professionnelle

La clé réside dans des solutions souples et novatrices. Cinq ans après l'obtention de leur CFC, 20 pour cent des ASSC ont quitté la branche santé. Un peu plus de la moitié exerce une profession au niveau tertiaire – souvent dans le social – et un peu moins de la moitié est sans activité professionnelle et s'occupe généralement de sa famille. Parmi ces personnes, 50 à 75 pour cent entendent réintégrer le marché du travail en tant qu'ASSC ou infirmier/infirmière après cette interruption. Il appartient à la branche santé de les y aider en proposant des modèles de temps de travail et des offres de formation souples.

► www.iffp.swiss/obs/assc



Ben Zübrigggen / IFFP

↑ La manifestation a suscité un vif intérêt: l'OBS IFFP et l'OdASanté ont présenté les résultats de leur étude à Berne.